



santé
famille
retraite
services

Elections MSA ALPES VAUCLUSE 2015 près de 17 000 électeurs se sont mobilisés pour élire 468 délégués

5 février 2015

Près de 17 000 adhérents de la MSA ALPES VAUCLUSE se sont mobilisés pour élire les délégués cantonaux qui les représenteront au cours des cinq prochaines années. 468 délégués cantonaux ont ainsi été élus avec un taux de participation global de 27.36%. Les résultats de ce scrutin restent satisfaisants pour des élections professionnelles. Malgré un taux de participation légèrement inférieur au taux national de 31%, celui-ci confirme l'attachement des adhérents de la MSA à leur régime de protection sociale.

La MSA ALPES VAUCLUSE remercie l'ensemble des électeurs et les 930 candidats qui se sont mobilisés autour de ces élections dans un contexte de crise économique, sociale et agricole difficile.

Les résultats de ce vote engagent la MSA et l'ensemble de ses nouveaux élus vis-à-vis des adhérents du régime pour renforcer leur action et développer toutes les initiatives qui amélioreront la protection sociale et les conditions de vie de ses ressortissants.

Les taux de participation par collège :

- Premier collège (exploitants ou chefs d'entreprise non employeurs) : 39.86% en dessus de la participation nationale à 39 %, soit 9 352 votants.
- Deuxième collège (salariés de l'agriculture dans les secteurs de la production, de la transformation ou des services) : 18.03 % en dessous de la participation nationale à 23.5%, soit 6 269 votants.
Les élus par organisation syndicale :
 - CFDT : 50,25%
 - CGT 17,24%
 - CFE CGC : 7,88%
 - FO : 24,63 %

La participation du deuxième collège pour notre circonscription s'explique par la nature des emplois des filières agricoles liées à une très forte saisonnalité.

- Troisième collège (employeurs main d'œuvre) : 39,03 %, supérieur au taux national à 37%, soit 1 028 votants.

Le vote en ligne

Pour la première fois, les électeurs pouvaient voter en ligne grâce à une plateforme sécurisée et dédiée.

Un votant sur six a choisi d'élire ses délégués MSA par voie électronique.

Le 31 mars, les nouveaux délégués de la MSA ALPES VAUCLUSE éliront leur conseil d'administration lors de l'assemblée générale électorale. Le processus électoral s'achèvera le 28 mai 2015 par l'élection du Conseil central, de son président et de son premier vice-président.